

Quelques semaines après l'annonce de leur partenariat stratégique lors du Salon Milipol-Paris, **CERBAIR** (spécialiste français de la détection RF de drones) et **KEAS** (expert français dans le brouillage électromagnétique) remportent le lot 2 relatif à *“l'acquisition et à la maintenance d'une solution pour la détection, la caractérisation et la neutralisation des drones (DCND) dans les établissements pénitentiaires situés en France métropolitaine et en Outre-mer”*.

Ledit lot concerne les établissements bénéficiant ou devant bénéficier d'un système complet de détection et neutralisation des communications illicites (DNCI), également fourni par KEAS. Ce marché devrait permettre à CERBAIR et KEAS d'équiper plusieurs dizaines de prisons françaises sur une durée initiale de deux fois une année (reconductible deux fois sans excéder quatre ans) qui s'ajoute aux quinze prisons précédemment pourvues. Ce marché comporte deux aspects importants aux yeux de la Direction de l'Administration pénitentiaire : un challenge technologique (installer un dispositif sans interférences avec le système existant) et un enjeu sécuritaire.

## Répression / Prévention.

*“Depuis 2018 la menace drone a été très sérieusement prise en compte sur l'ensemble des implantations, qu'il s'agisse de quartiers de haute sécurité, prisons centrales ou maisons d'arrêt”* mentionne Antoine Pau, chef de projet lutte anti-drone au Ministère de la Justice. *“Nous avons pu d'ores et déjà apprécier que les solutions de ces deux entreprises étaient historiquement performantes, éprouvées et robustes.”* souligne-t-il.

Livraisons de stupéfiants, de matériels illicites (cartes SIM, armes blanches en tout genre...) les exemples sont légion dans les faits divers et l'inventivité des contrevenants est sans bornes lorsqu'il s'agit d'utiliser un drone comme vecteur. En novembre dernier, la solution de lutte anti-drone de CERBAIR/KEAS (installée lors du précédent marché) a permis de déjouer le survol d'une prison métropolitaine. Le drone a été contraint d'opérer un demi-tour. Tandis que dans les outre-mers, courant décembre 2021, une dizaine de tentatives de survol ont été détectées au-dessus de la principale prison de l'île. Le drone n'a pu atteindre les murs de l'enceinte.

En complément des systèmes CERBAIR/KEAS, le levier prévention n'est pas oublié. Collaborant activement avec le SGDSN et l'IGN, l'administration pénitentiaire se félicite également qu'il ne soit désormais plus possible de survoler un établissement pénitentiaire en feignant de ne pas le savoir. Pour preuve, des notices d'information font désormais partie de tout nouveau drone acheté dans le commerce et ce, depuis le 1er janvier 2022.

## L'alliance des PME spécialisées et innovantes

KEAS, forte d'une expérience acquise depuis 2005 dans le brouillage des communications mobiles en milieu carcéral, et CERBAIR, qui a investi beaucoup en R&D dans la détection (notamment avec ULTRA - ULTimate Recognition Algorithm), ont d'ores et déjà pris les devants

tant en termes d'approvisionnement qu'en termes de disponibilité de leurs équipes afin de répondre efficacement à ce marché. Ainsi trouvent-elles dans ce marché une illustration de leur parfaite complémentarité.

À ce titre, Lucas Le Bell et David Morio, respectivement Directeur Général de CERBAIR et Président de KEAS, *“se félicitent d’avoir prouvé au marché que deux experts spécialisés dans la Lutte Anti-Drone peuvent travailler main dans la main et apporter une réponse sur-mesure à une administration régaliennne telle que le Ministère de la Justice.”*

---

**A propos de CERBAIR :** concepteur de solutions permettant de détecter, localiser les drones malveillants depuis 2015, CERBAIR place l'analyse du spectre radiofréquence (RF) au coeur de ses systèmes. CERBAIR a gagné la confiance d'acteurs majeurs corporate et institutionnels comme le Ministère des Armées et de l'Intérieur, et a récemment collaboré avec l'unité d'élite de la police française lors du G7 à Biarritz ou du Med7 à Porticcio. Distinguée par l'EIT Digital comme l'une des “scale-ups” les plus innovantes et les plus prometteuses, CERBAIR a remporté le 1er prix dans la catégorie “Digital Cities” de l'incubateur européen en 2019. En juillet dernier, CERBAIR a également été intégré dans le projet JEY-CUAS avec 38 autres spécialistes de la lutte anti-drone européenne.